

# GR 15

## De Martelange aux sources de la Semois à Arlon

(29,5 km)

### Rue de l'Église à Martelange

(D)



À Martelange, aux feux sur le N4, en face de la « Maison Rouge », le GR s'engage dans la Grand-rue, puis vire immédiatement à gauche dans la rue de l'Église (Umfockeknapp).

Rude mise en jambes car la montée est assez raide.

Aux dernières maisons, la chaussée s'abaisse, dessine un S et les balises du GR s'engagent dans le premier chemin à droite, juste après une cabine verte en béton.

Cette large piste de terre s'élève tout en s'incurvant vers la gauche et atteint bientôt une chapelle qui trône au sommet (alt. 460 mètres, banc + poteau signalétique).

1,1 km

### Chapelle St-Nicolas

(1)

*Chapelle construite au début du 18<sup>e</sup> siècle et dédiée au patron des voyageurs. Elle surplombait une pente très dangereuse d'un tronçon du grand chemin Luxembourg – Bruxelles, le long du ruisseau Leissebaach.*

À l'embranchement, le GR poursuit tout droit et se dirige vers la N4.

Quelques mètres sur son accotement, puis les balises empruntent, vers la droite, une petite route qui monte en direction des bois. Elles ne tiennent pas compte d'un chemin descendant vers un pylône, à droite.

En entrant dans le bois, la voie suivie par le GR perd son revêtement et devient un beau chemin de terre encaissé qui sinue en grimpant, parfois sur des affleurements schisteux. Quelques grosses balises rouge et jaune en travers de certains troncs d'arbre délimitent des zones de tir pour chasseurs.

Au sommet de la côte, le tracé blanc et rouge ignore le chemin qui s'écarte vers la gauche. Une large courbe, bientôt descendante, aboutit à une croisée de chemins (Signalétique : alt. 490 mètres). Le randonneur poursuit sa marche, vers la gauche, sur l'« ancienne voie du tram », c'est-à-dire sur la voie médiane très encaissée (tronçon de la « promenade des Romains »).

Elle émerge bientôt des talus à un croisement de quatre voies. *À l'arrière gauche, une haute tour de télécommunication.* Inflexion vers la gauche, puis le GR vire à droite à un T.

La large voie forestière décrit un S (sans se soucier des chemins latéraux), dépasse le sommet pour redescendre jusqu’au croisement doté d’un signalétique (« Chaussée Romaine ». Alt. 490 mètres).

Virage à gauche. Traversée d’un beau bois de hêtres sur une spacieuse allée de terre. Un large chemin carrossable part vers la droite : le GR l’ignore. Au carrefour suivant, il poursuit tout droit, là où un gros rocher, entre deux poteaux, obstrue le passage pour les non-piétons.

Puis l’itinéraire traverse une vallée.

**4 km**

**Vallée du Breedbaach**

**(2)**

Coude à gauche et la voie balisée blanc et rouge s’élève et s’incline progressivement vers la droite. Ce beau chemin mi-herbe, mi-terre, parsemé de cailloux, rejoint bientôt la N4 au lieu-dit “**La Folie**”. À cet endroit, le GR s’engage à droite dans un chemin, herbeux sur quelques mètres, qui se poursuit à travers le bois, longeant la N4.

Quelques centaines de mètres plus loin, il bifurque carrément à gauche sur une large voie qui rejoint la contre-allée goudronnée qu’il emprunte.

Environ 450 mètres plus loin, le GR s’engage sous le couvert de très beaux hêtres, traversant le lieu-dit “**Corne du Bois des Pendus**”.

À la N87 (Habay-la-Neuve - Parette), les balises s’en vont vers la gauche.

**2,4 km**

**Pont sur le N4**

**(3)**

Elles enjambent la voie rapide et s’égrenent sur la petite route de Parette, passent sous des lignes électriques à haute tension et aboutissent à un bois où elles s’enfoncent à droite dans le « **Härebësch** ». La large piste cailloutée sinue à travers les résineux puis elle se creuse légèrement et se met à descendre. Vers la gauche, apparaissent bientôt les champs et les prés des hauteurs de Parette. Plus loin, un chemin barré de la croix de St-André blanc et rouge s’en va vers la gauche rejoindre ce même village. L’itinéraire poursuit sa course en descendant tout droit. La



pente s’accentue et, dans le fond, le GR arrive à une croisée de vallées, sans pour autant changer de direction. Il franchit un ruisseau à gué et continue en face. La piste traverse une belle forêt très aérée.

D’une vallée latérale à droite, descendant un ruisseau et un chemin. Le GR reste cependant fidèle au sien et aboutit bientôt à une petite route dévalant de Roudenhaff et remontant à Parette.

**2,2 km**

**Pont sur le ruisseau de Lamicht**

**(4)**

Les balises enjambent la rivière et virent dans le premier chemin à droite qui surplombe le ruisseau. Longue ligne droite, puis la vallée s’incurve progressivement vers la gauche. Après avoir atteint le niveau de l’eau, le chemin herbeux du GR se met à remonter en pente douce. Suit un tronçon à plat en bordure d’une étendue déboisée à gauche. Enfin, le GR plonge et rejoint un virage de la route Nothomb – Parette.

*Près d'un panneau d'accueil, part un chemin de croix assez inhabituel, aux stations en dalles de schiste.*



Le parcours se poursuit vers la droite. Sur cette route se dressent plusieurs charmantes chapelles anciennes. Dans le centre du village de **Nothomb**, les balises quittent la route de Parette pour s'engager à droite dans la rue de l'Or (Göllegaass), puis, à gauche, dans la rue Nicolas Roeltgen. Elles passent entre le cimetière et l'église pour poursuivre leur course dans la Voie de Post (Pässerwee). Cette rue emmène le randonneur hors du village sur un ruban asphalté réservé aux convois agricoles.

Le GR s'élève jusqu'à une butte au milieu des champs d'où on aperçoit, en face, quelques maisons d'**Attert**. En redescendant par un virage à gauche, il longe le bosquet de Enner Loo. *Le clocher d'Attert apparaît en face.* Aux premières maisons du village, l'itinéraire prend à droite la rue du Bois de Loo (Loobësch) puis suit, vers la gauche, la Voie de la Liberté (Fräiheetswee) presque jusqu'à la sortie du gros bourg.

*Peu après la maison communale, un « abribus » en forme de niche dans la façade d'une maison ne manque pas d'originalité !*



**4,7 km**

**Les deux églises d'Attert**

**(5)**

*La voie de la Liberté est une voie commémorant la victoire des Alliés et la libération de la France, de la Belgique et du Luxembourg pendant la Seconde Guerre mondiale. Elle est matérialisée par une série de bornes kilométriques (arborant un flambeau et millésimées*

1944) le long du réseau routier entre Sainte-Mère-Église (borne 0), Utah Beach (borne 00) en Basse-Normandie et Bastogne dans la province belge de Luxembourg, marquant l'itinéraire suivi par la 3e armée américaine commandée par le général Patton.

Le randonneur ne manquera pas de pousser une pointe jusqu'au beau portail de l'ancienne église **Saint-Etienne**. Construite en 1587, elle est un exemple rare en Belgique du type dit "Hallenkirche"(dans laquelle les nefs latérales sont de même hauteur que la nef centrale) que l'on rencontre surtout en Allemagne.

Remarquez également son portail cintré en retrait avec beau vantail de chêne sculpté et clouté, orné d'un motif cruciforme dans la partie supérieure.



L'église servit au culte jusqu'en 1912. Une nouvelle église fut alors construite et meublée avec le mobilier de l'ancienne. L'église a été classée en 1938.

Revenu dans la rue principale, le GR traverse l'Attert, dépasse un exemplaire de ces bornes de la Liberté, puis la route de Schadeck – Post. Après la maison n° 38, presque à la limite du village, quittant la route asphaltée, les traits blanc et rouge virent à gauche et pénètrent en sous-bois. (*Petite croix à droite.*)

Le GR suit une très large allée de terre surhaussée, puis, virant à droite, s'engage dans le même type de voie qui file en ligne droite jusqu'à la sortie du bois. Petit tronçon à travers champs puis, dans le bosquet suivant, elle s'incurve légèrement vers la gauche à hauteur d'une antenne de télécommunication. Légère montée. *La campagne de Tontelange apparaît à l'avant gauche.* Le GR progresse sur une véritable butte, puis le chemin s'encaisse pour sortir du bois.

D'une longueur de 30,31 km, cette ancienne voie déferrée du **chemin de fer vicinal Arlon-Martelange** fut construite en 1910-1911. Elle passait par Arlon, Bonnert, Metzert, Tontelange, Attert, Schadeck, Post, Louchert, Nobressart, Heinstert, La Corne du Bois des Pendus, La Folie et Martelange. Le tram était emprunté par les étudiants qui allaient à l'école à Arlon, les personnes se rendant au marché ou encore les ouvriers. Cette ligne fut fermée le 28.4.1952.

Un chemin campagnard de terre cailloutée rejoint une petite route asphaltée, que le GR suit vers la gauche jusqu'au croisement suivant où il vire à droite. À l'embranchement proche, le parcours se prolonge tout droit jusqu'à courte distance de la N4 où, virant à gauche, il descend jusqu'au tunnel rejoignant à droite le village de **Metzert**.

Les balises, **sans emprunter ce tunnel**, traversent la route Tontelange – Metzert et s'enfoncent, à angle aigu, dans le chemin qui côtoie une carrière. Celui-ci pénètre bientôt dans un bois, traçant une longue ligne droite. La piste carrossable sablonneuse s'incurve vers la droite en s'élevant.

À hauteur d'un banc, **le GR descend à gauche** dans un chemin qui, après un virage en épingle à cheveux, rejoint le terrain de football de Tontelange qu'il longe par la gauche.

Arrivé à une route, l'itinéraire continue vers la droite. Au cimetière, les balises virent à gauche et entrent en sous-bois. Traversant le lieu-dit **Heidknapp** (colline aux bruyères), elles suivent d'abord une ancienne voie rurale grossièrement pavée. Puis, entrant carrément dans le bois, elles marquent un quart de tour à droite et progressent sur une piste herbeuse. Ce bon sentier devient sablonneux pour un temps puis se met à sinuer entre les arbres, se rétrécissant et s'élargissant. La terre reprend bientôt le dessus et, à un T, le GR tourne à gauche. Ce large chemin de terre se déroule dans une hêtraie.

Au sortir du bois, bref « droite-gauche » pour pénétrer dans un tunnel de verdure surhaussé. La voie zigzag à l'horizontale entre les fourrés, s'appuyant bientôt sur un ancien mur de soutènement à gauche.

À un T, face à des champs, le GR poursuit son cheminement vers la droite pour bientôt atteindre un gros bâtiment isolé, l'ancien moulin du **Grübermühle**.

*Le Grübermühle est niché dans un site très riche en sources qui alimentent une bonne partie de la ville d'Arlon.*

Le « blanc et rouge » grimpe la petite route qui vient buter sur la N882 très fréquentée (**prudence !**) où il vire à droite. L'itinéraire traverse la route cent mètres plus loin devant une maison isolée, pour continuer d'abord en lisière d'un bois, puis à travers champs. *Le village de Oberpallen apparaît bientôt à gauche.* S'infléchissant vers la gauche, il atteint la **borne frontière n° 117**.



Là, **il change de cap**. Par un quart de tour à droite, il escale la première cuesta, *la cuesta sinémurienne qui passe juste sous le village de Guirsch. La cuesta est schématiquement une ligne de crête (ligne joignant les points de plus haute altitude) bordée d'un côté d'une pente abrupte et de l'autre d'une pente douce orientée ici au sud*), en se dirigeant vers un bois.

Il y pénètre grâce à une étroite sente pas très nette. Puis un beau sentier de terre prend le relais en grimpant vers la gauche. Par un virage en tête d'épingle, il change de direction pour bientôt évoluer en lisière du bois qu'il quitte, continuant sa grimpée en limite d'un champ. Dans la foulée il atteint les 394 mètres d'altitude et le village de **Guirsch**.

**5,5 km**

**Guirsch**

**(7)**

*Château classé datant de 1748.*



Il s'engage dans le chemin de Pallen en face, dépasse un beau bâtiment ancien en pierre jaunâtre *qui, daté de 1893, abrita l'école*. Le GR suit le chemin des Glaneurs, perd son goudron à la sortie du village et se retrouve à nouveau au milieu des pâtures. Il passe à droite d'une bande de résineux et, peu après, se met à dégringoler en direction du creux de la vallée du Geechelbaach. Progressivement il se faufile au milieu de taillis puis pénètre en sous-bois. *La ville d'Arlon et son clocher effilé se dévoilent à l'horizon*. En entrant dans le bois, le chemin du GR se couvre d'herbe et sa pente s'accentue.

Puis le GR emprunte, vers la droite, le même tracé qu'une promenade locale (balise "rectangle rouge") qui, peu après, traverse la vallée des Trois Moulins pour s'engager, **en face**, dans le chemin s'étirant le long du Millebaach. *À gauche, au bout des prairies, l'ancien moulin de Geechel.*

Ensuite, quand la vallée s'évase (prairies à droite), il dépasse bientôt la station d'épuration de Frassem, un bâtiment de la Société Wallonne des Distributions d'Eau, puis à gauche encore, un mur de gros blocs percé d'une porte : un réservoir.

**Attention ! L'itinéraire quitte le chemin**, qui à cet endroit se couvre d'asphalte, pour emprunter, **entre le ruisseau et le réservoir**, un sentier serpentant à travers des hêtres le long d'un talus assez élevé.

Le chemin suivi par le GR s'élève, puis, revenu au niveau de l'eau au débouché du bois, se met à suivre **par la droite** une prairie dans le creux de la vallée. *En face, en ligne de mire, un énorme château d'eau et une antenne.*

Ce chemin champêtre atteint bientôt les premières maisons de la périphérie d'Arlon.

**3,2 km**

**Dans Arlon**

**(8)**

Les balises grimpent la rue du Castel jusqu'à la rue des Espagnols où, virant à gauche en face des austères bâtiments d'une caserne, elles rejoignent la N844 (avenue de Mersch). Coude à droite, puis, aux feux, à gauche dans l'avenue de Longwy où elles empruntent la première rue à droite, rue Michel-Hamelius, jusqu'à la rue des Cerisiers, la deuxième à gauche. Enfin, la

rue suivante, la rue Sonnetty, conduit le randonneur vers la droite au **terme du tronçon sud du GR 15**, c'est-à-dire aux **sources de la Semois/Semoy**.



Les balises du GR 16 prennent la relève au petit parc qui entoure la pièce d'eau où jaillit la source.

**2,1 km**

**Aux sources de la Semois/Semoy**

**(A)**

**Léon Lambiet**



